

## Tableau II

### RENTES ASSIGNÉES SUR LE PÉAGE

date	concédant(s)	bénéficiaire
mars 1230	Mathieu II de Lorraine	Warri Dorei
28.X.1343	Raoul de Lorraine	Jean de La Roche, le jeune
29.VI.1360	Ferry, comte de Linange, et Marie de Blois, duchesse de Lorraine	Huart d'Autel, sénéchal du duché de Luxembourg
28.X.1364	Jean I <sup>er</sup> de Lorraine	Jean Walrave, de Trèves
25.X.1368 <sup>2</sup>	Ferry, comte de Linange, et Marie de Blois, duchesse de Lorraine	Frédéric, seigneur de Larochette
23.II.1399	Charles II de Lorraine	Pierre, seigneur de Kronenburg et de Neuerburg
6.I.1422	Charles II de Lorraine	Hannemann, bourgeois de Sarrebruck
avant 1425-26	?	Arnould de Sierck
14.II.1436	René I <sup>er</sup> d'Anjou	Arnould de Sierck
avant 1480	?	Thierry, seigneur de Hollenfels
avant 1494	?	Henry Tristant, de Thionville
avant 1536 (?)	Antoine de Lorraine	Jean de Cicignon, prévôt de Sierck
avant 1544 (?)	Antoine de Lorraine	Jean de Cicignon, prévôt de Sierck

<sup>1</sup> Le 1.IV.1391, cette rente est aux mains de Thomas d'Ottange et de son épouse, Jutte de Larochette, nièce de Walrave (WURTH-PAUQUET et VAN WERVEKE, Archives de Clervaux, n° 584).

<sup>2</sup> Le millésime serait erroné car la régence de Marie de Blois, veuve de Raoul de Lorraine, prend fin en 1360.

<sup>3</sup> Le paiement de cette rente au seigneur de Rodemack apparaît aux comptes de 1425-26 et 1426-27. Le 24.VII.1442, Gérard de Rodemack relève ce fief de René I<sup>er</sup> d'Anjou (ADMM, Trésor des Chartes de Lorraine, layette Sierck I, n° 39). On ne relève aucun débours au compte de 1474-75. En 1481, une note marginale indique à propos de ce *mangelt*, qu'*il est acquist à monseigneur le duc et ne soit plus couchié en ce compte* (ADMM, B 9358, f° 27').

<sup>4</sup> Suite au rachat ducal de la seigneurie de Sierck à la Maison de Salm, héritière d'Arnould de Sierck, le montant de la rente est versé, aux comptes 1545 et suivants, au receveur local (ADMM, B 9382<sup>(b)</sup>, f° 19').

<sup>5</sup> Cette rente n'apparaît pas aux comptes 1474-75 et suivants.

<sup>6</sup> En 1484, le bénéficiaire initial étant décédé, la rente est payée à Engelbrecht Rugrave, Guillaume de Raville et la dame d'Ippelborn (ADMM, B 9359<sup>(b)</sup>, f° 15'). Le compte de 1520 apprend que le rachat par 200 lb. a été signifié